

Perspectives régionales : Afrique subsaharienne

Les synthèses régionales incluses dans les *Perspectives* présentent les grandes tendances pour les régions définies par la FAO pour mettre en œuvre son programme de travail mondial. Compte tenu de la diversité de ces régions, l'objectif des synthèses n'est pas de comparer leurs résultats, mais de mettre en évidence certaines des évolutions les plus récentes en insistant sur les réponses apportées aux défis mondiaux et sur les nouvelles tendances, et en soulignant comment ces éléments sont liés aux principaux messages des *Perspectives*. Les comparaisons proposées dans le cadre des évaluations sont généralement établies en considérant le terme de la période de projection des *Perspectives* (2033) et la période de référence 2021-23.

Au cours des dernières années, les systèmes agroalimentaires mondiaux ont subi de nombreuses secousses, notamment la pandémie de COVID-19, les conséquences de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, les fluctuations de l'approvisionnement liées aux conditions météorologiques dans certaines régions, la hausse brutale des prix de l'énergie, une crise du coût de la vie et la forte inflation. Dans plusieurs régions, la flambée des prix des produits alimentaires a eu des conséquences sur le coût et l'accessibilité financière d'une alimentation saine, ainsi que sur la sécurité alimentaire. L'ampleur de ces conséquences varie d'une région à l'autre en fonction des ressources disponibles, de la structure économique et du niveau de développement et de revenu propres à chacune. Les synthèses présentées ici ne contiennent pas d'évaluation quantitative des impacts de ces secousses, mais reflètent les projections macroéconomiques les plus récentes, à l'heure où le monde semble retrouver la voie de la normalité. Les tendances et les problématiques exposées dans ce chapitre sont celles sur lesquelles reposent les *Perspectives* à moyen terme, en faisant l'hypothèse, en dépit des incertitudes qui subsistent, que les effets négatifs sur la production, la consommation et les échanges des carburants et des produits destinés à l'alimentation humaine et animale s'estomperont peu à peu.

Le chapitre est divisé en sept sections dans lesquelles le texte, les tableaux et les graphiques sont organisés de manière similaire pour chaque région. Une section Contexte présente les principales caractéristiques de la région et décrit le cadre dans lequel s'inscrivent les projections de la production, de la consommation et des échanges détaillées dans les sections suivantes. Chaque synthèse régionale comporte une annexe qui fournit, sur la base de modèles communs, des graphiques et des tableaux décrivant les principaux aspects des projections pour la région concernée.

2.1. Perspectives régionales : Afrique subsaharienne

Contexte

Assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance démographique reste un défi majeur

Vaste et contrastée, l'Afrique subsaharienne représente 19 % des terres agricoles mondiales, mais seulement 7 % de la valeur de la production agricole mondiale. Elle compte 1.1 milliard d'habitants, soit 14 % de la population mondiale, et se distingue par son profil démographique. Parmi les régions présentées dans ce chapitre, c'est celle dont la population est la plus jeune et dont la croissance démographique est la plus rapide. Son taux d'urbanisation est parmi les plus bas, seule l'Asie du Sud et du Sud-Est ayant un taux inférieur. L'Afrique subsaharienne devrait compter 1.5 milliard d'habitants en 2033, soit 17 % de la population mondiale. La moitié de sa population pourrait alors habiter dans des zones urbaines, contre 43 % pendant la période de référence 2021-23 et seulement 32 % il y a vingt ans. Parallèlement à cette tendance, son taux de croissance démographique est tel qu'elle est l'une des deux seules régions où la population rurale, en valeur absolue, continue d'augmenter.

Malgré des disparités entre les ressources des pays de la région, les économies sont généralement très dépendantes des secteurs de production liés à ces ressources, et notamment du pétrole, de l'exploitation minière et de l'agriculture. En moyenne, entre 2021 et 2023, l'agriculture, la foresterie, la pêche et l'aquaculture représentaient 10 % de la production économique régionale, mais cette part est nettement plus élevée dans certains pays moins développés, la Banque mondiale faisant état d'un taux de 21 % au Kenya, de 22 % au Malawi et de 36 % au Mali. Plus le poids de l'agriculture dans l'économie est élevé, plus les moyens de subsistance de la population sont exposés à la volatilité du secteur, mais une diversification de la production au-delà des seules cultures de sécurité alimentaire pourrait contribuer substantiellement à la génération de revenus et au développement économique. Le coût élevé des produits de base a contribué à la lente reprise économique après la récession due à la pandémie de COVID-19, mais cette dynamique a été freinée, d'autres bouleversements tels que la guerre de la Russie contre l'Ukraine, la crise de l'énergie et la flambée du coût de la vie ayant fragilisé les économies et entraîné une hausse mondiale de l'inflation. Le resserrement des politiques financières et le ralentissement de la demande internationale ont entraîné la dépréciation de la devise de nombreux pays, ce qui a entretenu l'inflation et, dans certains cas, suscité des inquiétudes quant aux réserves de devises étrangères. Confrontée à la généralisation des difficultés budgétaires, la région dispose d'une marge de manœuvre limitée pour accélérer la reprise. À l'échelle régionale, la croissance du revenu par habitant était inférieure à 0.5 % en 2023 et devrait rester en dessous de 1 % en 2024. S'il est permis de penser que la croissance devrait profiter à moyen terme de l'amélioration du contexte mondial et du recul de l'inflation, la croissance démographique de la région est telle que le revenu par habitant ne devrait augmenter que de 0.9 % par an au cours de la période couverte par les *Perspectives*.

Les niveaux de revenu moyen de l'Afrique subsaharienne sont déjà les plus faibles à l'échelle mondiale et les prévisions de croissance des revenus ne laissent pas entrevoir une réduction significative du retard. En 2033, le niveau moyen de revenu devrait atteindre 1 876 USD, en USD constant de 2010, soit toujours pas mieux que 14 % de la moyenne mondiale. Dans les pays les moins développés, tels que l'Éthiopie, l'écart est encore plus conséquent, avec un niveau de revenu qui devrait rester inférieur à 1 000 USD, à comparer au revenu de 8 687 USD attendu pour l'Afrique du Sud. Du fait de la faiblesse des revenus, les ménages d'Afrique subsaharienne consacrent une part plus élevée de leurs revenus à l'alimentation que ceux de toutes les autres régions présentées dans ce chapitre. L'alimentation représente en moyenne 23 % du budget des ménages, mais ce chiffre varie selon les pays ; la moyenne s'établit ainsi à 31 % dans les PMA de la région.¹ Cette prépondérance de l'alimentation dans la répartition des dépenses aggrave les effets préjudiciables des hausses de prix. Elle permet d'ailleurs de penser que, parmi les nombreuses secousses que le monde a connues, l'inflation moyenne de 15 % des produits alimentaires sur la période

2021-23 a eu un effet significatif sur l'augmentation de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire, modérée ou grave, au cours des trois dernières années. Selon le rapport de la FAO sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (2023^[4]), plus de 300 millions de personnes de la région ont été confrontées à une insécurité alimentaire grave en 2022, soit un tiers du nombre total de personnes touchées par ce problème à l'échelle mondiale. Avec la baisse actuelle du prix des produits agricoles, il est impératif que cette tendance à la détérioration de la sécurité alimentaire s'inverse. Ce processus nécessitera l'adoption d'une approche globale et la participation de nombreuses parties prenantes en vue de renforcer l'accessibilité financière dans la région.

Malgré un pouvoir d'achat et un apport calorique par habitant limités, la région abrite une population très nombreuse et sa part de la consommation mondiale, et de la consommation des aliments de base en particulier, est donc substantielle. Au cours de la période de référence 2021-23, la région a représenté 35 % de la consommation mondiale de racines et de tubercules et 13 % de celle de céréales. Malgré d'importants écarts entre les pays, le taux global d'autosuffisance de l'Afrique subsaharienne diminue pour la plupart des principaux produits alimentaires, le rythme de croissance de la production intérieure n'ayant pas suivi celui de la croissance démographique.

L'Afrique subsaharienne est une région riche en terres qui se caractérise par sa diversité agroécologique. Elle représente, à l'échelle mondiale, 16 % des terres cultivées et 20 % des pâturages. Le taux d'utilisation des terres est globalement élevé, mais les méthodes de production sont souvent moins intensives qu'ailleurs et l'agriculture reste encore largement une agriculture pluviale. Si la région est riche en terres dans son ensemble, d'importants écarts existent entre les pays, tant en matière de disponibilité des terres que de structure des exploitations agricoles. Dans certaines zones, il apparaît clairement que les exploitations de taille moyenne sont de plus en plus nombreuses (Jayne et al., 2016^[5]), tandis que dans d'autres le secteur agricole doit s'adapter à un manque de terres et à la diminution de la taille des parcelles. Une grande partie des terres arables disponibles sont situées dans des zones isolées, d'où l'accès aux marchés et aux infrastructures est difficile. Cela contribue à accroître davantage le coût déjà élevé du transport et entraîne souvent d'importants écarts de prix entre les différents marchés ainsi qu'une extrême volatilité des prix au niveau local. Le recours à une agriculture pluviale faisant peu appel aux intrants, caractéristique des pratiques des petits producteurs de la région, nuit à la prévisibilité de la production et favorise cette volatilité. Ce schéma est particulièrement peu durable dans la perspective du changement climatique. Une telle volatilité est marquée ces dernières années : la sécheresse en Afrique orientale a créé des défis extrêmes en matière de sécurité alimentaire, la sécheresse liée à El Niño en Afrique australe en 2024 a considérablement réduit la production alimentaire dans la région, entraînant de fortes hausses de prix alors que les prix mondiaux étaient en baisse. Des pratiques de production résilientes au changement climatique seront essentielles pour améliorer la résilience et soutenir la croissance dans la région.

Dans un contexte marqué par la faiblesse persistante des revenus et par des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus imprévisibles, liés au changement climatique, les principaux défis que la région doit relever sont la lutte contre la faim et le renforcement de la sécurité alimentaire. Malgré quelques progrès et réussites ponctuels dans certains pays, le niveau de productivité reste résolument bas dans la plus grande partie de la région. Les échanges intrarégionaux pourraient être développés, mais une réduction des coûts associés est nécessaire pour que les produits puissent rester compétitifs. Dans un contexte de hausse attendue des importations régionales et sur fond de fragmentation croissante du marché mondial et de perturbation des systèmes logistiques, le meilleur moyen pour la région d'améliorer sa sécurité alimentaire consiste à renforcer durablement sa productivité, son accès au marché et l'efficacité des échanges intrarégionaux.

Production

Le rôle essentiel des gains de productivité face au ralentissement de l'expansion des terres exploitées

Au cours de la prochaine décennie, la valeur de la production agricole, halieutique et aquacole devrait augmenter de 27 %, ce qui correspond à une hausse annuelle de 2.2 %. Plus lente que la croissance démographique attendue dans la région, cette évolution se traduira par la poursuite de la baisse de la valeur de la production par habitant, tendance observée depuis 2015 (Graphique 1). La production végétale représente 72 % de la valeur de la production agricole, proportion la plus importante parmi l'ensemble des régions présentées dans ce chapitre, et cette part relative devrait encore s'accroître légèrement d'ici à 2033 compte tenu du taux de croissance que devrait connaître la production. La croissance de moins de 1 % par an de la pêche et de l'aquaculture devrait au contraire entraîner un recul de ce secteur par rapport à la valeur de la production agricole totale, tandis que la production animale devrait augmenter de 2.2 % par an et se maintenir à 17 % de la production totale.

La superficie agricole totale ne devrait s'accroître que de manière marginale, avec une croissance de seulement 2 % entre la période de référence et 2033. Cette hausse représente une expansion réduite de moitié par rapport à ce qu'elle a été au cours de la précédente décennie, ralentissement notable alors que la région est reconnue comme étant riche en terres. Il est vrai que cette abondance de terres se concentre dans un petit nombre de pays (Chamberlin, Jayne and Headey, 2014^[6]), beaucoup d'autres voyant le développement de leurs terres agricoles freiné par la fragmentation des parcelles, la dégradation des sols, les conflits, les conditions difficiles d'accès aux marchés et les usages concurrents tels que l'exploitation minière et la périurbanisation. Dans ce contexte d'expansion limitée de la superficie agricole, des pratiques de réaffectation sont parfois observées, à l'image de la réduction de 1.3 Mha de la superficie de pâturages pour permettre l'augmentation de 18 Mha de la superficie cultivée. Peu de changements sont à prévoir en matière de panachage des cultures, puisque le maïs, les autres céréales secondaires, les racines et les tubercules devraient représenter près de la moitié de la superficie cultivée en 2033. Pour ces différents produits, la part de l'Afrique subsaharienne dans la production mondiale devrait également augmenter. On prévoit ainsi que, en 2033, la région représentera 38 % de la production mondiale de racines et de tubercules, 8 % de celle de maïs et 16 % de celle des autres céréales secondaires. Le coton est également produit à grande échelle, en particulier dans les PMA qui représentent les deux tiers de la production régionale. Le Bénin et le Burkina Faso en sont de gros producteurs.

D'ici à 2033, la production végétale de l'Afrique subsaharienne devrait croître de près de 30 % et sa valeur réelle par unité de superficie cultivée de 2.3 % par an. Cette hausse, qui représente une accélération par rapport à l'évolution de la décennie précédente, sera le résultat des gains de productivité et de l'intensification de la production. La hausse prévue de la superficie récoltée est de 20 % plus élevée que celle de la superficie exploitée, ce qui laisse penser que la pratique de la double culture pourrait être plus largement appliquée. La double culture est largement pratiquée dans de nombreuses régions tropicales au régime pluvial bimodal, ainsi que dans les zones irriguées d'Afrique australe. Le développement de la culture du riz dans la région, notamment au Nigéria, devrait lui aussi bénéficier de la pratique de plus en plus courante des récoltes annuelles multiples. Malgré le fort potentiel que ses ressources offrent à la région, les rendements obtenus en l'Afrique subsaharienne restent très en deçà de ceux que l'on observe dans d'autres régions du monde. Dans presque tous les domaines de la production végétale, la croissance prévue pendant la période couverte par les *Perspectives* devrait permettre de réduire l'écart par rapport aux rendements moyens mondiaux. Il sera toutefois difficile de combler les écarts en raison du faible recours aux intrants, de la lente adoption des technologies des semences dans de nombreux pays et des infrastructures d'irrigation inadaptées. Cela exacerbe également la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes, les sécheresses et les inondations provoquant de fréquentes perturbations de la production alimentaire. Malgré la mise en œuvre à grande échelle de programmes de subvention visant à encourager l'utilisation d'engrais, la région reste au dernier rang mondial dans ce domaine. Au cours de la période couverte par les *Perspectives*, la pratique de l'épandage d'engrais devrait progresser de 19 %,

mais le taux d'application à l'hectare devrait rester inférieur à 20 % de la moyenne mondiale (Graphique 0 2). Les efforts visant à élever le taux d'épandage de la région se heurtent à des problèmes d'accessibilité financière, qui s'expliquent notamment par le coût des engrais importés et par les dépenses significatives de logistique qui s'y ajoutent. On prévoit néanmoins que, au fur et à mesure de l'évolution des méthodes de production, de l'amélioration des semences et de l'accroissement du taux d'épandage, les rendements augmenteront à un rythme de 1.6 % par an pour le maïs, 2 % par an pour les autres céréales secondaires, 1.5 % par an pour le riz et 1.2 % par an pour le coton.

La croissance de la production animale devrait être portée par les produits laitiers, avec une augmentation de 28 % de la production de lait d'ici à 2033. Cela correspond à 8.3 Mt de lait, à comparer à l'augmentation attendue de 3.3 Mt de viande. À l'heure actuelle, la viande bovine constitue la plus grande part de la production de viande, mais le secteur de la volaille devrait connaître une croissance plus rapide qui l'amènera à représenter 30 % de la viande supplémentaire produite d'ici à 2033, contre 38 % pour la viande bovine et 17 % pour la viande ovine. À quelques exceptions près, les systèmes de production actuels sont encore majoritairement extensifs, en particulier pour la viande bovine et ovine, mais également pour une grande partie des producteurs de viande de volaille, qui s'appuient sur des races indigènes mixtes. L'accroissement des cheptels devrait contribuer de manière significative à la croissance de la production de viande bovine et ovine, avec des hausses respectives de 12 % et 24 % d'ici à 2033. Le cheptel régional de chacune de ces deux espèces représentera une part de plus en plus importante du cheptel mondial, et les éleveurs feront largement appel au pacage alors que les zones de pâturage seront en léger recul. Ce type de bétail est souvent élevé dans des zones semi-arides qui sont impropres à la production végétale. Il s'agit donc de zones particulièrement exposées aux préjudices climatiques, comme en témoignent les pertes importantes liées à la sécheresse qui a frappé la corne de l'Afrique au cours des trois dernières années. On constate parallèlement que des élevages intensifs de pays tels que la Zambie, la Tanzanie, le Kenya, le Nigéria et le Malawi ont de plus en plus recours à des poulets de chair et à des poules pondeuses spécialisées, suivant ainsi la voie ouverte il y a quelque temps par l'Afrique de Sud. Les gains de productivité tirés de cette approche génétique contribueront substantiellement à la croissance de 28 % de la production de volaille au cours de la période couverte par les *Perspectives*.

La production halieutique et aquacole ne représente que 11 % de la production agricole totale de la région et repose encore essentiellement sur la pêche de capture, majoritairement pratiquée dans les grands lacs intérieurs de la région. Au cours de la période de référence 2021-23, la pêche de capture représentait 91 % de la production halieutique et aquacole totale. Cette proportion ne devrait pas baisser en dessous de 90 % d'ici à 2033, car la croissance attendue de 2.2 % par an de l'aquaculture n'est pas de nature, en raison de la faible production actuelle, à modifier sensiblement la répartition des contributions. Compte tenu du caractère limité des ressources halieutiques, la pêche de capture connaît une croissance plus lente, de 0.7 % par an. Une part substantielle de l'aquaculture est également pratiquée dans les lacs d'eau douce de la région et il est donc particulièrement important que cette ressource naturelle fasse l'objet d'une gestion durable.

Les émissions directes de GES imputables à l'agriculture devraient augmenter de 10.3 % au cours des dix années à venir, en grande partie en raison de l'accroissement du cheptel de ruminants. Les émissions dues à l'élevage devraient augmenter de 1.1 % par an, contre seulement 0.3 % par an pour le secteur de la production végétale. En à 2033, l'Afrique subsaharienne devrait représenter 16 % des émissions mondiales liées à l'agriculture. Les *Perspectives* de cette année présentent un scénario qui simule l'impact d'une réduction de moitié des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et du gaspillage alimentaire au niveau de la vente au détail et des consommateurs d'ici 2030 (ODD 12.3.). Le scénario projette pour la région une réduction des émissions régionales d'origine agricole de 4.0 % par rapport au niveau de référence, et, parallèlement, un accroissement de l'apport calorique. Cela signifie que, d'ici à 2030, les émissions de GES d'origine agricole pourraient augmenter de 3.1 % par rapport à leur niveau moyen de la période de référence 2021-23.

Consommation

Une demande alimentaire est portée par la croissance démographique et un régime alimentaire peu diversifié

L'Afrique subsaharienne abrite la plus forte concentration de personnes pauvres et sous-alimentées au monde, et la disponibilité totale en calories par habitant est la plus faible parmi toutes les régions présentées dans ce chapitre. Au cours des dernières années, les problèmes d'insécurité alimentaire que connaissait déjà la région se sont aggravés sous l'effet de nombreux facteurs d'instabilité, et notamment des séquelles de la pandémie de COVID-19, de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, de la poussée inflationniste, de la flambée des prix de l'énergie, de la hausse du coût de la vie, du lent redressement économique et de conflits dans plusieurs pays. Les problèmes de chaîne d'approvisionnement liés à la pandémie de COVID-19 et à la guerre ont été en grande partie résolus, mais la conjugaison de l'inflation persistante des produits alimentaires, souvent exacerbée par la dépréciation monétaire, et d'un relèvement économique difficile n'a pas permis d'éliminer les obstacles à l'accessibilité financière. Dans ce contexte, la disponibilité totale en calories de la région n'a cessé de décroître tout au long de la période de référence 2021-23. Cet indicateur devrait légèrement s'améliorer en 2024, mais les progrès seront encore lents et l'augmentation attendue de 75 kcal par personne et par jour d'ici à 2033 permettra seulement à l'apport calorique de la région d'atteindre 77 % de la moyenne mondiale. Par conséquent, la sécurité alimentaire et la sous-alimentation resteront probablement des enjeux majeurs, et la hausse des revenus, lorsqu'elle se produira, ne pourra donner lieu à une reprise durable que si la disponibilité des produits alimentaires est mieux assurée, si les stocks sont mieux gérés et si les produits sont plus accessibles et plus abordables.

Estimés par la FAO à 4 milliards USD par an, le gaspillage et les pertes alimentaires constituent un vrai défi pour l'Afrique subsaharienne. Selon les estimations, leur niveau global se situerait près de 41 % au-dessus de la moyenne mondiale, ce qui laisse penser que des investissements pour les réduire pourraient se traduire par une amélioration significative de l'apport calorique. D'après le scénario des *Perspectives* sur l'hypothèse d'une réduction de moitié du gaspillage et des pertes alimentaires d'ici à 2030, conformément aux cibles des ODD et d'après le scénario des *Perspectives*, l'apport calorique dans la région pourrait croître de 10.1 % par rapport au niveau de référence et le nombre de personnes sous-alimentées dans la région pourrait diminuer de 31%, augmentation qui s'accompagnerait d'une baisse des émissions de GES. Dans les PMA de la région, cette hausse atteindrait même 19 %. Cela signifie que, d'ici à 2030, l'apport calorique pourrait augmenter de 13.3 % dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et le nombre de personnes sous-alimentées diminuerait de 53 millions. Dans les PMA de la région, l'apport calorique pourrait augmenter de 16.6 % par rapport aux niveaux moyens de la période de référence 2021-23.

La croissance démographique et son influence sur l'augmentation de la demande régionale sont telles que, malgré une progression de seulement 3 % de la disponibilité totale en calories par habitant d'ici à 2033, l'Afrique subsaharienne sera l'une des régions où la croissance de la demande alimentaire sera la plus forte. Par conséquent, la part de la région dans la consommation totale de calories au niveau mondial devrait passer de 12 % pendant la période de référence 2021-23 à 14 % en 2033. Cette part est plus élevée pour les aliments de base, notamment le maïs, les racines et les tubercules, puisque leur contribution à l'apport calorique total est plus importante en Afrique subsaharienne que dans aucune autre région. Alors que la croissance démographique entraînera une forte augmentation de la consommation alimentaire, les hypothèses de base ne prévoient pas d'évolution significative du panier alimentaire, ni donc de la diversification de l'alimentation. La consommation de produits de base devrait connaître une croissance telle qu'ils représenteront toujours, en 2033, près de 70 % de l'apport calorique, comme pendant la période de référence (Graphique 5). La part du riz parmi les produits de base pourrait connaître une légère augmentation au détriment des autres céréales secondaires telles que le sorgho et le millet. Contrairement au sucre, dont la consommation par habitant devrait connaître une forte hausse d'ici à 2033,

la consommation de viande ne devrait augmenter que de manière marginale, de 0.4 % par an, tandis que la consommation de produits halieutiques et aquacoles, de produits laitiers et d'huile végétale devrait décliner légèrement. La consommation par habitant de ces différents produits est déjà la plus faible au monde et les prévisions permettent donc de penser que la diversification de l'alimentation en Afrique subsaharienne restera insuffisante au regard des normes internationales. La diversification de la production agricole pourrait contribuer à améliorer cette diversité alimentaire.

L'augmentation limitée de la consommation de viande et la baisse de la consommation par habitant de produits laitiers et de produits halieutiques et aquacoles freinent la croissance de l'apport protéique à l'échelle régionale. Porté par une légère hausse de la consommation de protéines d'origine végétale, l'apport protéique devrait augmenter de moins de 1 g par personne et par an d'ici à 2033 et restera ainsi au dernier rang mondial. La faible croissance de l'apport protéique nuit également à l'augmentation des apports en nutriments et micronutriments essentiels.

Compte tenu de la prédominance des systèmes de production extensifs, l'Afrique subsaharienne ne représente que 4 % de la consommation mondiale d'aliments pour animaux. Cette part relative ne devrait pas évoluer jusqu'en 2033 en dépit d'une augmentation de 30 % de la consommation régionale. Cette relative stabilité s'explique par le faible niveau de la consommation à laquelle le taux de croissance va s'appliquer. La hausse de la demande sera le résultat d'un accroissement des cheptels et de la probable intensification des élevages. Dans le cas particulier de la filière avicole, la demande d'aliments pour animaux augmente sous l'effet de la sélection de races améliorées et de l'adoption de systèmes de production faisant appel à une alimentation animale intensive. Dans les pays qui utilisent déjà les aliments pour animaux de manière intensive, le recours à des améliorations génétiques et l'augmentation progressive du taux de conversion alimentaire permettront de réduire la quantité d'aliments par tête. Ces tendances se compensent plus ou moins à l'échelle régionale et se traduiront par une augmentation plus rapide de la consommation d'aliments pour animaux que de la production de viande. Les céréales, en particulier le maïs, sont les principales matières premières utilisées dans les rations alimentaires pour animaux, mais dans une proportion inférieure à la moyenne mondiale, les racines et les tubercules constituant également une part significative des ingrédients. La part du tourteau protéique dans l'alimentation animale globale reste faible et ne représente que 55 % de la moyenne mondiale.

Échanges

Une dépendance aux importations de plus en plus forte et des accords commerciaux régionaux à la peine

Pour nourrir sa population qui va s'accroître rapidement, la région devra compléter sa production intérieure en s'appuyant de plus en plus sur les importations. À quelques rares exceptions près, la plupart des aliments de base produits dans la région sont destinés à la consommation intérieure et non à l'exportation, mais, pour de nombreux produits, la production intérieure n'est pas suffisante pour satisfaire la demande. Néanmoins, un grand nombre de pays tirent parti du contraste saisonnier avec l'hémisphère nord et de la compétitivité du coût de leur main-d'œuvre, ce qui leur permet d'être des exportateurs nets pour des produits frais de haute valeur.

Le déficit commercial de la région pour les principaux produits alimentaires devrait se creuser au cours de la prochaine décennie et, sur la base de prix de référence mondiaux constants, le coût global des importations devrait augmenter de 48 % d'ici à 2033. Dans plusieurs pays, l'augmentation de la dette ainsi que les contraintes liées à la balance des paiements et aux taux de change freinent déjà l'importation des produits alimentaires nécessaires. La région couvre en grande partie ses propres besoins en maïs, racines et tubercules, et la plus grande part du coût total des importations de produits alimentaires correspond à l'huile végétale et à des produits de base tels que le riz et le blé. Le taux d'autosuffisance alimentaire pour ces trois produits devrait baisser au cours de la prochaine décennie et les importations devraient augmenter de 36 % pour le blé, de 56 % pour le riz et de 27 % pour l'huile végétale. La guerre en cours a

remis en cause la dépendance historique de nombreux pays de la région aux importations de blé russe et ukrainien, et a conduit ces pays à s'approvisionner plus largement sur les marchés européen, canadien et américain.

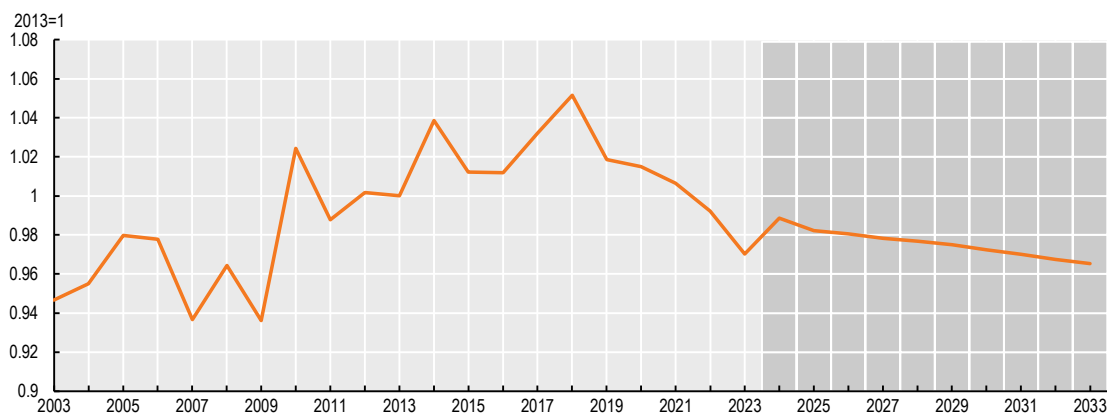
Le coût élevé du transport et les dysfonctionnements logistiques font partie des principales difficultés qui s'ajoutent au poids du coût des importations. Au regard des différents indicateurs relatifs à l'efficacité des échanges, tels que les indices de la Banque mondiale caractérisant la performance logistique et la performance des ports à conteneurs, la région est mal classée. Les problèmes structurels qui existaient déjà ont été exacerbés par la désorganisation de la logistique mondiale au cours des dernières années. Ces perturbations ont été ravivées par les conflits qui compromettent le transit par la mer Noire et la mer Rouge, faisant craindre que la forte inflation des produits alimentaires dans la région ne se prolonge. Parallèlement à ces difficultés, la région subit les lourdes conséquences des retards dans les ports et/ou sur le trajet, et du renchérissement du transport des produits périssables de haute valeur qu'elle exporte.

Les fruits et légumes frais ainsi que les produits de haute valeur tels que le coton, le cacao, le thé et le café représentent la majeure partie des revenus tirés des exportations. Plus de 85 % de la production régionale de coton est destinée à l'export et les exportations de coton devraient augmenter de 7 % au cours de la prochaine décennie. La valeur réelle des exportations devrait augmenter de 26 % pour les fruits et de 41 % pour les légumes d'ici à 2033. La valeur totale des exportations agricoles de la région, exprimée en USD de 2014-16, devrait par conséquent croître de 20 % au cours de la prochaine décennie.

La création de chaînes de valeur régionales pour certains produits agricoles prioritaires fait partie de la stratégie de l'Union africaine pour favoriser la transformation du système agroalimentaire, améliorer la productivité et renforcer la filière agro-industrielle. L'approche suivie consiste à mettre les producteurs et les parcs agroalimentaires des zones excédentaires en relation avec les marchés et les zones déficitaires. La région place beaucoup d'espoir dans l'accord de création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), dont le succès devrait stimuler le commerce intrarégional. La mise en œuvre de l'accord est actuellement dans sa troisième année et offre de nombreuses possibilités. Le Forum économique mondial estime ainsi que sa réussite pourrait entraîner une hausse de plus de 50 % du commerce intrarégional, tandis que la CNUCED souligne que le projet de création d'un marché sans frontières d'une valeur de 3 000 milliards USD pourrait contribuer de façon déterminante à combattre la pauvreté et les inégalités, et à favoriser la croissance sur le continent.

L'accord a pour objectif de supprimer les droits de douane sur 90 % des lignes tarifaires, et une mise en place progressive est prévue sur dix ans pour les PMA et sur cinq ans pour les autres pays. Malgré les progrès accomplis, les autorités douanières de certains pays membres de l'Union africaine n'ont toujours pas ratifié le texte, ce qui empêche plusieurs organisations commerciales régionales d'appliquer les conditions préférentielles de l'accord, sauf lorsque des concessions sont possibles et permettent au cas par cas de s'en prévaloir. Par ailleurs, la réussite de l'accord dépendra en dernier lieu de sa capacité à lever les obstacles non tarifaires qui freinent considérablement les échanges dans la région, et à faire baisser les coûts élevés des échanges et de la logistique. L'accord prévoit une reconnaissance mutuelle des normes et des licences, l'harmonisation des mesures sanitaires et phytosanitaires, l'instauration de conditions d'origine ainsi que la mise en place d'un système panafricain de paiement et de règlement qui devrait incontestablement profiter aux PME, autant de dispositions positives qui se heurtent à de nombreux obstacles non tarifaires difficiles à éliminer.

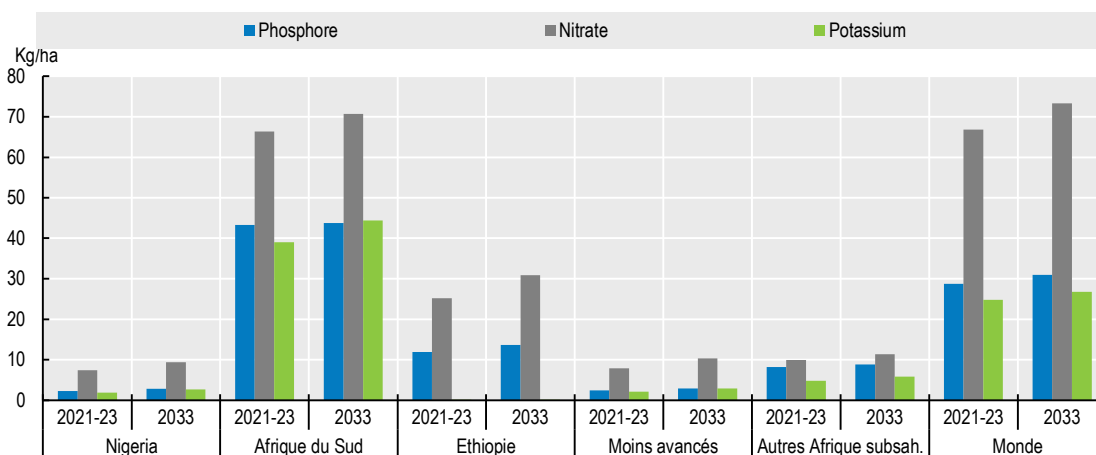
Graphique 1. Valeur nette de la production des secteurs agricole, halieutique et aquacole par habitant en Afrique subsaharienne



Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Valeur de la production agricole » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux autres produits ont été obtenues par extrapolation. La valeur nette de la production repose sur les estimations des auteurs de l'utilisation de semences et aliments pour animaux autoproduits. Elles sont exprimées en USD constants de 2014-16.

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV> ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

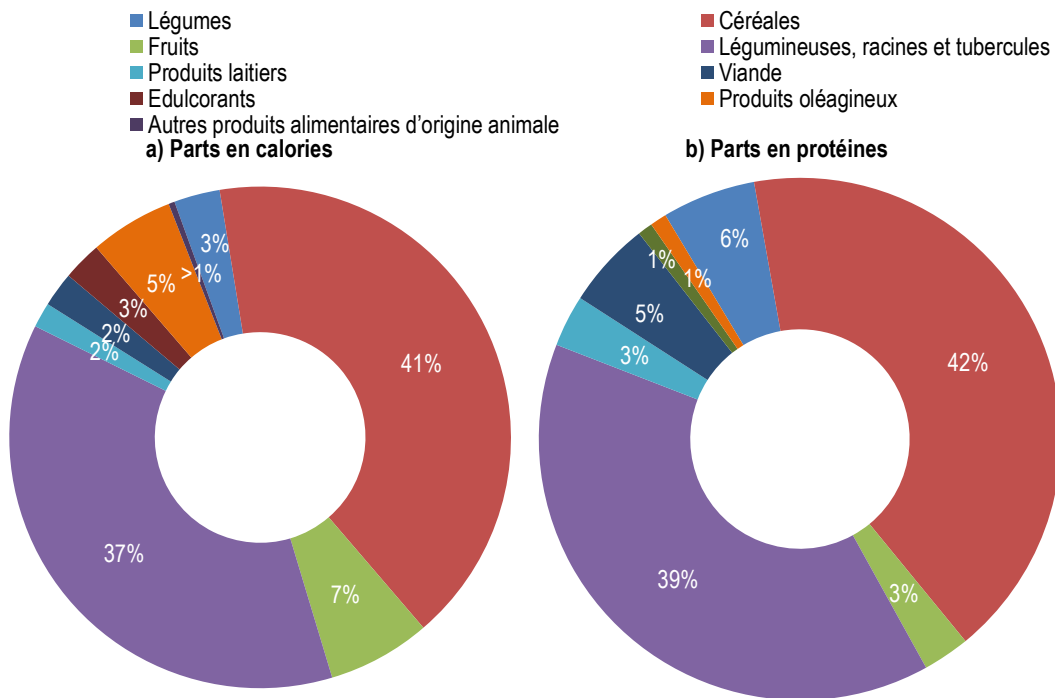
Graphique 0. Faible emploi d'engrais par hectare de terre consacré à la production végétale en Afrique subsaharienne



Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <https://doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink 2 <https://stat.link/6ycte7>

Graphique 3. Répartition du gaspillage et des pertes alimentaires en Afrique subsaharienne, exprimés en calories et protéines, 2021-2023



Note : Autres produits alimentaires d'origine animale incluent les œufs et le poisson.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink 2 <https://stat.link/5q2oup>

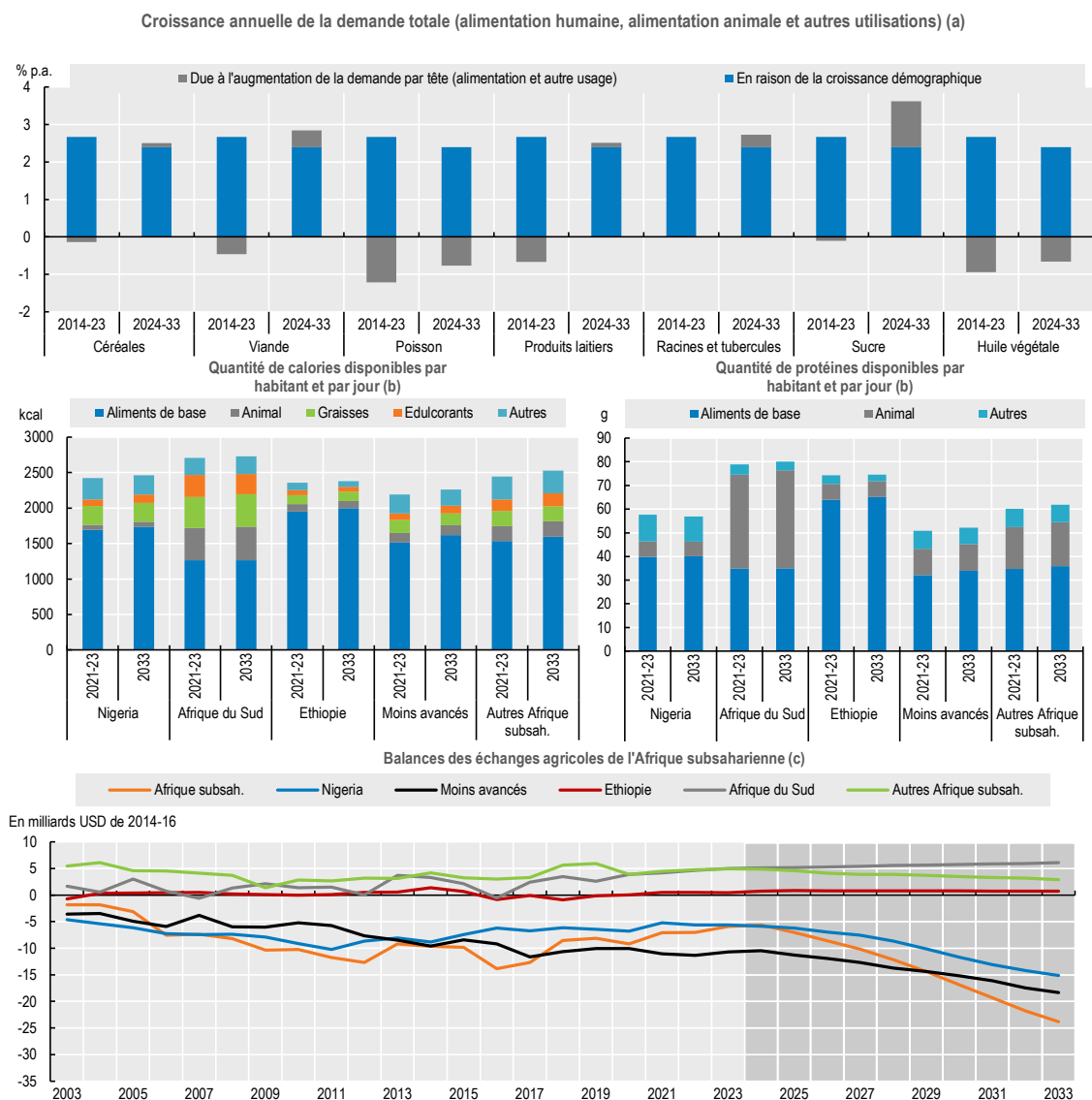
Graphique 4. Changement d'affectation des terres et production animale en Afrique subsaharienne



Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <https://doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink 2 <https://stat.link/uhdse7>

Graphique 5. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région de l'Afrique subsaharienne



Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; aliments d'origine animale : œufs, produits halieutiques et aquacoles, viande et produits laitiers hors beurre ; aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines et tubercules. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2024). FAOSTAT, Valeur de la production agricole (base de données), <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV> ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink 2 <https://stat.link/cimfwr>

Tableau 1. Indicateurs régionaux : Afrique subsaharienne

	Moyenne			%	Croissance ²	
	2011-13	2021-23 (base)	2033		Variation entre la période de référence et 2033	2014-23
Hypothèses macroéconomiques						
Population (000)	881 501	1 150 610	1 497 070	30.11	2.67	2.40
PIB par habitant ¹ (kUSD)	1.72	1.71	1.88	9.97	-0.53	0.88
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole ³	158	205	261	26.94	2.13	2.15
Valeur nette de la production végétale ³	110	147	190	29.87	2.18	2.33
Valeur nette de la production animale ³	30	36	45	26.58	2.11	2.21
Valeur nette de la production halieutique et aquacole ³	18	23	25	8.97	1.90	0.80
Quantité produite (kt)						
Céréales	122 116	159 850	208 606	30.50	2.65	1.94
Légumineuses	18 363	21 385	29 349	37.24	2.26	3.01
Racines et tubercules	64 601	85 803	117 094	36.47	2.62	2.69
Oléagineux ⁴	9 915	14 756	17 027	15.39	4.06	1.21
Viande	10 972	13 520	16 871	24.79	2.00	2.26
Produits laitiers ⁵	3 400	3 965	5 064	27.72	2.28	2.39
Produits halieutiques et aquacoles	6 556	8 349	9 195	10.13	2.12	0.80
Sucre	7 219	7 648	9 115	19.17	1.97	1.18
Huile végétale	6 006	8 239	9 157	11.14	3.33	0.89
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	0	0	0	-25.34	0.00	4.07
Éthanol	574	1 038	1 304	25.63	5.32	2.34
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	837 440	867 314	884 224	1.95	0.31	0.15
Superficie totale affectée à la production végétale ⁶	178 869	210 979	229 218	8.65	1.56	0.61
Superficie totale des pâturages ⁷	658 571	656 335	655 006	-0.20	-0.07	-0.01
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	788	932	1 028	10.25	1.94	0.89
Imputables à la production végétale	232	231	239	3.46	0.77	0.27
Imputables à la production animale	554	699	786	12.49	2.34	1.09
Demande et sécurité alimentaire						
Consommation quotidienne de calories par habitant ⁸ (kcal)	2 319	2 321	2 396	3.23	-0.02	0.40
Consommation quotidienne de protéines par habitant ⁸ (g)	58.7	57.5	58.5	1.72	-0.25	0.32
Consommation alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base ⁹	176.4	178.7	188.0	5.21	-0.11	0.36
Viande	8.9	8.6	8.7	1.58	-0.47	0.37
Produits laitiers ⁵	3.9	3.5	3.4	-1.39	-0.77	0.13
Produits halieutiques et aquacoles	9.5	8.6	8.1	-5.32	-0.81	-0.77
Sucre	9.9	10.0	11.3	12.67	0.07	1.15
Huile végétale	7.9	7.4	7.2	-2.41	-0.95	-0.19
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets ³	-11	-7	-24	254.89		
Valeur des exportations ³	35	50	61	20.17	2.96	1.55
Valeur des importations ³	46	57	84	47.69	1.38	4.27
Taux d'autosuffisance alimentaire (base calorique) ¹⁰	85.6	85.8	83.6	-2.61	0.36	-0.39

Notes : 1. En USD constant de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir glossaire). 3. Valeurs calculées selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo. 4. Les oléagineux désignent le soja et les autres graines oléagineuses. 5. En équivalent extrait sec. 6. La superficie tient compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Terres disponibles pour le pacage. 8. Quantité d'aliments disponibles, et non la quantité absorbée. 9. Céréales, oléagineux, légumineuses, racines et tubercules. 10. Production / (production + importations - exportations)*100.

Source : FAO (2024). Base de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, <https://www.fao.org/faostat/fr/#data> ; OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

Notes

¹ Source OCDE-FAO interpolée pour 2018-20 à partir de la base de données du Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP) de 2011, en utilisant les données sur les dépenses alimentaires et le PIB des présentes *Perspectives*.